

# Animafac

Des outils pour favoriser la place des femmes dans la gouvernance

## POINTS CLEFS

Une étude sur les raisons de la différence de l'engagement entre femme/homme dans les associations : afin de déconstruire les idées reçues sur les raisons de l'engagement plus faible des femmes dans les instances de gouvernance des associations, une étude a été réalisée en 2013. Cette étude avait pour but de mettre en lumière les différents ressorts de l'engagement. Elle a permis ainsi d'adapter certaines pratiques de gouvernance pour être davantage en adéquation avec les attentes et envies de chacun. Suite à cette enquête certains outils pratiques ont été créés

Des outils pratiques pour réfléchir sur la place des femmes dans la gouvernance : Animafac a créé un quizz pour sensibiliser à la question de l'égalité femme/homme ainsi que la création et la libre diffusion d'un vademecum comprenant des outils de diagnostic pour analyser la situation de sa structure. Dans ces différents documents se trouvent aussi des exemples de leviers d'actions qu'il est possible d'activer pour faciliter l'implication des femmes dans les instances de gouvernance des associations



**Animafac est un réseau national d'associations étudiantes accompagnant des associations et des étudiants dans la création d'associations notamment sur les questions de promotion de l'engagement étudiant ainsi que de la valorisation des projets.** Animafac est une association nationale qui accompagne les étudiantes et les étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs, promeut l'engagement dans l'enseignement supérieur et permet la rencontre entre de nombreux acteurs du changement.

Convaincu que la conduite de projets associatifs permet d'exercer sa citoyenneté au quotidien, Animafac donne aux associations étudiantes les moyens de poursuivre leurs actions. Multiplier les opportunités d'intervention des jeunes, et en particulier des étudiants, dans l'espace public répond à une triple ambition : encourager un esprit de participation, renouveler et renforcer l'esprit démocratique et créer des passerelles entre le monde étudiant et le reste de la société.

Cette association n'est pas une organisation au sens traditionnel du terme. Sa priorité n'est pas de constituer une structure mais d'impulser des dynamiques. D'où le choix du modèle de fonctionnement en réseau d'associations, qui permet de concilier la circulation des informations et l'autonomie de chacun des membres qui le compose.

## Fiche de cas pratique

En connectant les associations entre elles, le réseau permet une mutualisation des savoirs, contribue à une amélioration des actions de chacune et de chacun tout en favorisant l'essor de nouveaux projets. Rejoindre le réseau AnimaFac, c'est avoir accès à une somme d'outils et de connaissances cumulés qui permettent de ne pas avoir à « réinventer la poudre », mais c'est aussi pouvoir aller à la rencontre d'autres associations, pour échanger, consolider ses actions et en initier de nouvelles. Le réseau permet donc la mise en relation, tout en respectant la diversité. À un modèle homogène fondé sur une identité collective, AnimaFac préfère le pluralisme qui permet à chacune et chacun d'apporter sa contribution et d'innover en permanence.

## Problématique initiale

Une idée généralement largement partagée est qu'il faut de l'expérience pour être élu. Cela peut sembler une forme de paradoxe dès lors que l'on considère les associations comme étant des lieux d'apprentissage pour tout le monde, et à n'importe quelle fonction. La réelle problématique est de mettre en place des processus d'accompagnement à tous les niveaux.

Bien qu'étant la thématique essentielle de cette association, la « jeunesse » n'est pas l'unique source de frein à l'engagement des étudiants. En 2013, l'association a mené une étude sur l'égalité femme/homme. Il en est ressorti que l'égalité est acquise dans les esprits jeunes. Pour autant, cela ne se traduit pas dans les faits et notamment sur l'accès aux postes à responsabilité. Les associations étudiantes n'échappent pas à la règle ; plus d'hommes (61% de présidents étudiants contre 74% dans le monde associatif). Il semble que les nouvelles thématiques soient plus investies par les femmes : prévention des risques, santé environnementale notamment.

Sur la perception des inégalités, le champ féministe n'est que très peu investi, les actions pro femmes souvent rejetées de manière caricaturale sont perçues comme radicales et contreproductives. D'une façon générale, les actions promouvant cette égalité entre les genres sont perçues comme contraignantes et les associations n'en voient pas l'intérêt.

## Démarches engagées

Cette question de l'égalité des genres peut être abordée sous 4 prismes d'analyse : les questions de motivations, de rapport à la prise de responsabilité, de mode de gouvernance et de l'appropriation de la question de l'égalité de manière globale. L'étude a permis de mettre en lumière certains de ces éléments.

Les sources de motivations ne sont pas forcément les mêmes pour les hommes et les femmes. Pour les femmes c'est une façon de donner du sens à leur vie alors que pour les hommes il s'agit plus d'un moyen, d'un cadre de travail collectif pour mettre à profit ses connaissances. De même les deux sexes ne partagent pas les mêmes freins à l'engagement : pour les hommes le plus important est le manque de temps alors que pour les femmes il s'agit plus d'une question de compétence et de souci de légitimité.

Les différents modes de gouvernance ne vont pas permettre aux mêmes personnes d'émerger de la même façon à des postes à responsabilités. Par exemple s'il s'agit d'un mode collégial ou seulement d'un président cela ne produit pas les mêmes effets en termes de dynamique de groupe. Les valeurs d'égalité sont considérées comme acquises et les questions ne se posent donc pas. Du coup, la situation évolue très lentement, et la déconstruction des schémas ne se fait pas.

## Fiche de cas pratique

Animafac a souhaité se mobiliser sur ce sujet et pour ce faire a créé un quizz pour sensibiliser et un vademecum avec outils de diagnostic et leviers d'action.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le site internet de cette structure à l'adresse suivante <http://www.animafac.net/>

*Cette fiche a été réalisée d'après l'intervention de Bérénice Jond à la journée sur la gouvernance associative du 14 avril 2015.*

*Nous remercions le Mouvement associatif pour la co-organisation de cet événement.*

**Juillet 2015**

